



ALIGNEMENT DE PLATANES DANS LE SECTEUR CLASSÉ DU CHÂTEAU DE VAUX-LE-VICOMTE

PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT : Classé aux monuments historiques, l'alignement est composé de 272 platanes âgés d'environ 100 ans, formé en voûte ou nef de cathédrale. Cette voûte est possible par la proximité des arbres plantés de part et d'autre de la chaussée et par des tailles fréquentes à la base des houppiers. Cet alignement constitue un bel ensemble depuis la RD 636 jusqu'au château de Vaux-le-Vicomte et participe à la majesté du lieu.

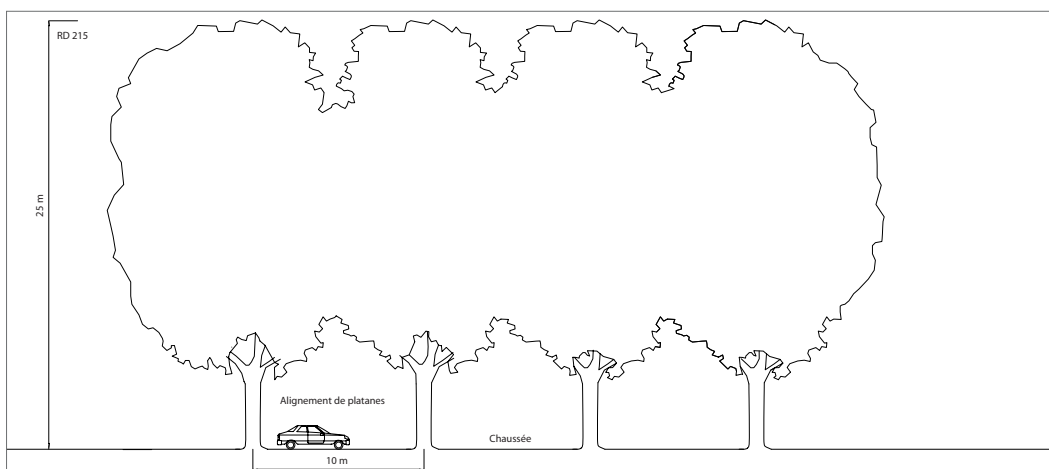
ENTRETIEN ET GESTION : Des entreprises privées sont sollicitées pour l'élagage et la taille des arbres. Pour les platanes, des tailles fréquentes à la base des houppiers sont nécessaires. La gestion des bas-côtés est réalisée par les services du Conseil Général de Seine-et-Marne.

LOCALISATION : Commune de Maincy, sur la route du château de Vaux-le-Vicomte

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Conseil Général de Seine-et-Marne

LINÉAIRE : 1 450 mètres

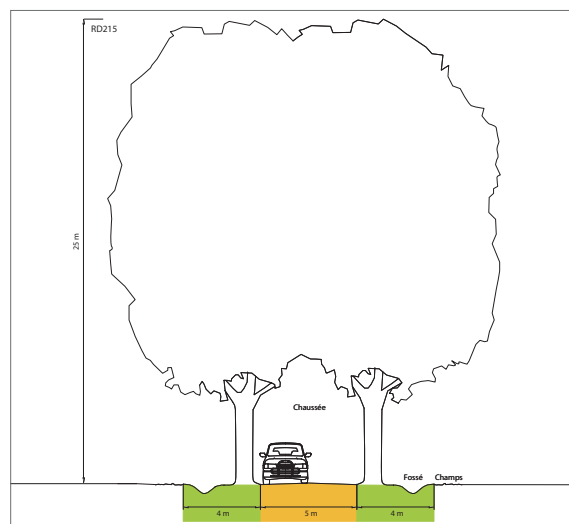
RÉALISATION DES TRAVAUX : alignement renouvelé il y a une centaine d'années. L'homogénéité de l'alignement est obtenue par la plantation simultanée des sujets de part et d'autre de la voie.



Coupe longitudinale de l'alignement de platanes sur la RD 215



Vue générale de l'alignement de platanes sur la RD 215



Coupe transversale de la RD 215



La densité du feuillage et la maturité des branches laissées en port libre constituent une voûte impressionnante